



# ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

Présents :

Maguelonne DUBUT (Aigles), Franck VILLENA (ASUC), Martial GIRARD (Avalanches), Fabien BROSSAT (Black Hornets), , Joëlle TISCHHAUSER (Black Panthers), Laurent LAMBERT (Centaures), Myriam THIEBAUT (Centaures), Thierry ROUVIER (Diables Bleus), Vivien VILLARD (Falcons), Jérôme RITT (Flag Décines), Régis AMBROSINO (Gones), Paul BLANFUME (Paladins), Nicolas CARRIERE (Paladins), Guillaume DAIX (Salers), Christophe CORALLO (Servals), Mickaël ADRIAN (Sharks), Valérie THEVENON (Spice Cheers), Jean-Luc THEVENON (Spice Cheers), Estelle VINCENT (Unity Cheer), Bastien DURA (Wolves Army Cheer), Jean-Yves PATTARD (Trésorier LARAF), Franck LAZARO (CTRF LARAF).

**Nombre de voix représentées :** 192 voix sur 261 convoquées

## **Rapport moral du président (joint à la convocation assemblée générale).**

### Football américain :

Une dynamique certaine en forte progression pour les catégories U12 et U 14.

Toujours une difficulté en catégorie U16, mettre en place un petit effectif pour regrouper et jouer serait une solution idéale.

Il est précis que le projet catégorie sénior qui devait avoir lieu en juin (annulation cause canicule) concernant une rencontre avec la suisse est toujours d'actualité, il semble plus propice de le voir se réaliser en fin de saison.

*Vote de l'assemblée : 192 voix pour. Adopté à l'unanimité.*

## **Rapport administratif**

### Flag :

Une hausse importante en découverte (+420%)

Une baisse inquiétante et évidente au niveau des arbitres

### Cheerleading :

En hausse au niveau des athlètes en Junior, u11, u6/8.

Une baisse importante en sénior.

Il est rappelé l'importance de bien prendre en compte le nombre de licenciés dans un club notamment en cas de demande de dossiers de subventions.

Pour rappel : seuls 3 entrainements sont couverts pour l'athlète en début d'année considéré comme période d'essai.

Au niveau de la prise des licences, il faut bien faire la différence en saisie sur l'intranet entre les licences loisirs et les licences découvertes.

Le but d'une licence découverte est prise souvent à l'occasion d'un évènement telle que rencontre sportive, stage, et mais elle reste à usage ponctuelle.

Il existe aussi désormais des licences bénévoles, bien le prendre en compte.

*Vote de l'assemblée : 192 voix pour, adopté à l'unanimité.*



# ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

## Rapport financier

Tableaux joints dans envoi convocation assemblée générale.

Il est précisé qu'un achat sera fait pour 1 piste gonflable spécial tumbling, afin de mettre en place un prêt auprès des équipes de cheerleading.

Un investissement tenues football est aussi d'actualité

### *Question :*

Dépense de 2666.67€ en matériel, en quoi cela correspond -il ?

- « Destruction de matériel dans un incendie sur un prêt de matériel non pris en charge par l'assurance. »

Il faut prendre note que les subventions versées par le conseil régional sont rattachées dans « aide de l'état ».

Deux subventions sont versées par l'état : une par le conseil régional et une par le CNDS

Cette année, le CNDS fourni à la fédération la somme de 6 000 € à dispatcher.

Un plan fédéral de développement du junior Bowl avec le CNDS est en cours.

Il faut bien faire une différence entre les 2 types de subventions du conseil régional et du CNDS.

Bien qu'une ligne budgétaire soit ouverte, Il est toujours difficile de mettre de place un évènementiel par manque de temps.

### *Question :*

Au niveau arbitrage, peut-on connaitre les raisons de la somme donnée à chaque match ?

- « Cela comprend les frais de déplacements de l'arbitre, prime, traitement informatique. »

### *Question :*

Quand il n'y pas d'arbitre qui se déplace pour les matchs, la somme forfaitaire à payer se justifie comment ?

- « Ce sont les frais de traitement qui eux sont toujours à effectuer. »

Un travail est en cours pour réduire les couts auprès des clubs, ceci reste à étudier.

### *Question :*

Toutes les ligues ont les mêmes prix imposés sur le forfait arbitrage et absence arbitre ?

- « Oui globalement. »

### *Question :*

Il serait bien de pouvoir mettre en place un évènementiel ne serait-ce que pour récolter des fonds, pourquoi cela ne se fait-il pas ?

- « Par manque de temps comme indiqué avant mais aussi par manque de ressources humaines. »

## Focus :

Foot féminin

Un rassemblement est prévu à vichy, à j-7 de l'évènement, seules 7 personnes sont inscrites ;



## ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

Sur 4 ans, un investissement financier important a été fait sur demande du ministère des sports et de la fédération.

Au vu des résultats non positifs, cette opération s'arrêtera. La somme reste trop importante à investir pour une moyenne de 40 adhérentes concernées par an.

### *Question :*

Suite à la coupe du monde de football féminin, comment peut-on recruter au niveau ?

- « Il est vrai qu'il existe une réelle concurrence au niveau des autres sports qui attirent plus, que les mentalités sont sûrement à changer et qu'il ne faut pas se voiler la face, que cela reste malgré tout un sport qui coute cher.

Peut-être que le produit n'est pas assez mature pour notre marché.

En descendant les équipes à 5, peut-être que cela reste jouable ; il faut rappeler que cela se pratique déjà au Canada et aux États-Unis.

Il faut aussi prendre en considération que par manque de rencontres, ce sport peut manquer d'attrait.

Une adaptation de forme de jeu comme dit plus haut ne pourrait peut-être que fidéliser.

Il est émis l'idée de communiquer un peu plus sur nos championnes olympiques.

Il serait bien de mettre en travail en commune entre clubs et ligue/fédération. »

L'idée de retravailler ensemble au niveau nationale pourrait être envisageable.

La seule offre du challenge national incombe de grands déplacements, ce qui entraîne des dépenses financières démesurées. Peut-être serait-il plus judicieux de retravailler les rencontres en niveau régional. Le but serait de donner une dynamique collective pour mettre en place un intérêt général et pourquoi pas une démarche de mutualisation.

### *Question :*

Quand on parle d'évènementiel, est-il possible d'avoir une aide financière pour qu'un club participe à une foire ?

- « Non, ceci n'est pas fixé au vu du budget prévu en évènementiel ».

Le but de la ligue est d'aider les clubs à se développer en créant aussi des événements par la suite. Les aides aussi de la ligue peuvent se porter sur une organisation de trésorerie et /ou à passer ou mettre en place des formations.

### *Question/remarque :*

Il serait bien de voir si des fois une fusion serait possible entre clubs.

Par exemple : les Gones et les Falcons mettent en place des entraînements en commun en section féminines.

Il est aussi rappelé de bien prêter attention au pack d'inscription ou des infos se trouvent, comme l'aide aux petites structures.

*Vote de l'assemblée : 169 voix pour – 0 voix contre - 23 voix abstention*

### **Nouveautés 2019/2020**

- Le mandat de la ligue commencé en 2016 touche à sa fin en décembre 2020.



## ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

Lors de la prochaine assemblée générale aura lieu le bilan du mandat.

L'élection du bureau sera à faire.

En ce qui concerne le président, celui-ci ne se représentera pas

Pour le trésorier, tout dépendra de sa situation personnelle.

Mais ils feront acte de présence pour aider si cela s'avère nécessaire sans souci.

Un appel aux bénévoles est donc lancé.

Il est rappelé que le vote se fait sur scrutin.

### **Cheerleading :**

- 1- Un cheercamp spécial U11 et Junior a eu lieu en octobre avec Melissa Signor de OUI CHEER.  
Il a eu lieu à Saint Priest en Jarez chez les Unity.  
15 athlètes présents - difficulté d'organisation car bug informatique lors de l'envoi des convocations.
  
- 2- Un cheercamp Sénior est prévu à Grenoble sur la structure des Centaures.  
Seuls 50 athlètes pourront y participer (structure limitée).  
Voir pour l'année prochaine s'il y a une possibilité de trouver plus grand en structure.  
Ce camp sera assuré par SPRING TUMBLING vers mi-janvier, suite à leur conférence donnée sur Paris.
  
- 3- Cette année, deux évènements sur la région :  
Le Spice open qui aura lieu le samedi 4 avril - juges internationaux avec un « bid » pour le legacy de Birmingham.  
Les qualifications des championnats de France pour la zone C.

### *Question :*

Peut-on se servir des pistes gonflables seulement pour du tumbling ?

- « On peut aussi envisager des ateliers ludiques, pourquoi pas ? »

### *Question :*

Nous avons des danseuses, est-il possible de les rattacher à la section cheerleading ?

- « Oui, il faut prendre contact avec Estelle Vincent ».

### **Football américain :**

1-En compétition, il faudra fournir la liste des licenciées en trois :

- 1 exemplaire joueurs
- 1 exemplaire staff (avec rattachement coachs, assistants, etc..)
- 1 exemplaire arbitre

2-A chaque fin de match, tout blessé se doit d'être déclaré. Il faut faire autant de déclaration d'accidents qu'il y a de blessés, que ce soit en national et divisions.

3- Pour les matchs amicaux, une déclaration de match et une feuille de match sont obligatoires.

4- Ne peut être présents sur la zone de matchs que les licenciés déclarés sur la feuille de match.



## ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

5- Seul l'entraîneur principal portant un **brassard rouge** est habilité à s'adresser à l'arbitre.  
Le staff médical sur la zone équipe devra porter un **brassard jaune**.  
Toutes les personnes qui ne sont ni coach principal ni habillés en tenue de match devront porter un **brassard bleu**.

**Attention** : les chainers doivent être obligatoirement licenciés.

5- Il faut aussi noter que toute réclamation se doit d'être faite AVANT le début d'un match, et ce jusqu'à la signature de la feuille de match. Ceci afin d'éviter tout manquement réglementaire.

6- S'il y a un forfait simple pour un match aller, l'équipe qui reçoit peut demander à recevoir une 2ème fois pour le match retour.

7- Il n'y aura plus de forfait simple à partir de la saison 2020/2021 en Elite, il n'y aura plus qu'un forfait général.

8- Il y a un risque des clubs de quitter l'Elite.  
Il y a un grand besoin de stabilité d'organisation des clubs. Il faut vraiment assurer la crédibilité des clubs.

9- En cas d'expulsion : il y a suspension automatique pour les championnats nationaux.

10- si la feuille Staff ne respecte pas la grille des diplômes en nombre et en niveau, il y aura perte du match par pénalité et non par forfait.

11- Un délégué devient obligatoire, il devra être fourni par l'équipe qui reçoit :  
- il y aura une vérification réglementaire systématiquement  
- il doit faire partie de l'équipe dirigeante qui accueille pour la rencontre  
- Un joueur ne pas être délégué ( voir cf délégué)

### *Question :*

Pourquoi ne pourrions pas avoir des aides pour la formation « délégué » ? Quelle est la reconnaissance du délégué ?

- Le transfert des responsabilités sur le club organisateur se fait sur les vérifications fait par le délégué seulement et non par l'arbitre principal.

12-La création du comité a permis d'avoir un regard plus attentifs sur les remontées :  
Ex : Problématique rencontrées coach/arbitre, bagarres, insultes, etc...

13-Il est conseillé de porter une attention particulière au rôle de l'éducateur au sein d chaque club.

### *Question/remarque :*

Les Paladins se proposent d'organiser des formations

- Il est demandé de faire passer les besoins en formations à Franck.

### *Question/remarque :*

Projet en équipe de 5 : Les salers et les Black Hornets se proposent, ainsi que d'autres clubs de faire jouer sur ce projet-là.



## ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 30/10/2019

Il est laissé l'interrogation de savoir comment aire jouer les U16.

*Question/remarque :*

Les calendriers sortent souvent trop tard, pourtant les dirigeants ont besoin de capacités concrètes pour organiser des évènements cohérents.

*Question/remarque :*

Les Falcons organisent un camp en juin. Ils demandent de faire connaitre les clubs intéressés.

Il est demandé s'il était aussi possible de mettre en place un projet de camp pour les coachs.